

Etude pour la refonte de la politique départementale de randonnée dans les Pyrénées-Atlantiques

Cahier des charges

INTRODUCTION

La politique départementale de randonnée

Suite à la loi de 1983 instaurant les PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée), le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques a mis en place un PDIPR et une politique de randonnée à partir de 1985.

En 1992 puis 1995, une révision du PDIPR a été engagée ainsi que de nouvelles orientations : développer de l'offre de grande randonnée et accompagner la création de plans locaux de randonnées pour développer l'offre de circuits à la journée, de tous niveaux.

La politique de randonnée s'inscrit donc dans le développement d'une offre touristique et dans la volonté de proposer des aménagements à la population locale, contribuant à développer la qualité de vie des habitants des Pyrénées-Atlantiques.

Date	Enjeux et objectifs	Outils
1985	Préserver les chemins ruraux	Mise en place du PDIPR
1992	Des itinéraires de proximité de sur tout le territoire	création des sous maitrise d'ouvrage intercommunale
1995	Etre leader sur l'offre de grande randonnée	Maitrise d'ouvrage du Conseil général

Le tourisme dans les Pyrénées-Atlantiques

Le département des Pyrénées-Atlantiques est un territoire à forts enjeux touristiques, qui dispose d'atouts géographiques et culturels attractifs. Le tourisme représente 950 millions d'euros de chiffre d'affaires, pour 3,2 millions de personnes accueillies dans les Pyrénées-Atlantiques et 20,5 millions de nuitées.

Les caractéristiques géographiques des Pyrénées-Atlantiques permettent de proposer aux touristes une très large offre d'activités de pleine nature, dont la randonnée qui est largement pratiquée.

Pour la mise en œuvre de sa politique touristique et de la politique randonnée, le Département s'appuie sur le Comité départemental du tourisme Béarn Pays basque.

Les grands sites naturels et touristiques des Pyrénées-Atlantiques sont les suivants :

- la vallée d'Ossau
- la vallée d'Aspe
- le massif de la Rhune et le Petit Train
- la Haute Soule avec la passerelle d'Holzarte et les gorges de Kakouetta
- le site d'Iraty et la forêt des Arbailles
- La Corniche (entre Hendaye et Ciboure)

Etat des lieux de l'offre

L'offre départementale de randonnée comprend deux types d'itinéraires :

- Des sentiers d'intérêt départemental (1500 km), sous forme d'itinéraires linéaires dédiés à l'itinérance aménagés et entretenus par le Conseil général
- Des boucles locales regroupées dans les plans locaux de randonnées (PLR) : 21 PLR, pour 5 500 km de sentiers, soit plus de 600 boucles, sous maitrise d'ouvrage intercommunale. Ces projets sont subventionnés par le Conseil général et la Région

La politique départementale de randonnée concerne les pratiques pédestre, équestre et VTT. Le cyclotourisme et le VTC sont traités dans le cadre de la politique départementale sur le vélo.

Les activités de neige ne sont pas prisent en compte.

Les sentiers d'intérêt départemental

Les itinéraires aménagés, entretenus et ouverts au public

Itinéraire	Linéaire	Commune début-fin
Chemin Henri IV	30 km	Bizanos-Saint Vincent
Equestre est/ouest	110km	St-Vincent-Saint Goin
Equestre nord/sud	45 km	Arbus – Buzy
GR10	270 km	Hendaye-Béost (cirque du Litor)
GR8	67 km	Urt – Sare
GR 653 voie d'Arles	130 km	Lucq Armau – Urdo
GR65 voie du Puy	145 km	Poursigues Boucoue – Arnéguy / col de Bentarte
Voie jacquaire vallée d'Ossau	60km	Mifaget – Laruns / col de Peyrelue/ col des moines
Sentier littoral	25 km	Bidart-Hendaye
Voie de Vézelay	55 km	Sault de Navailles / St-Palais
Total		

Les itinéraires sous maîtrise d'ouvrage départementale en cours d'étude :

Itinéraire	Linéaire	Etat d'avancement
Voie du Piémont		Etude finalisée, travaux à lancer en 2008
Chemin de Contrebandiers		Pré-étude confiée au CDTE en 2007
Sentier de la Rhune		Etude à lancer

Les plans locaux de randonnées

Nom du territoire / maître d'ouvrage	Nombre de boucles	Linéaire total
SIVU Nive Nivelle	51	360
CDC Pays basque Sud		
syndicat du PCD Nive-Adour-Ursuya	42	301
CDC Amikuze et CDC Iholdy	35	342
CDC Garazi/Baigorri	52	415
CDC Soule	36	356
CDC Salies, Sauveterre et Navarrenx	54	440
CDC canton d'Orthez	21	213
SIRVE		
SIVU Gave et Lausset	16	50
CDC Monein	16	236
CDC Lacq + CDC Lagor	24	152
CDC Arthez de Béarn	14	117
CDC Arzacq	11	110
CDC Vallée de Barétous	32	181
CDC Vallée d'Aspe	45	318
SIVU vallée d'Ossau	30	214
CDC Piémont Oloronais	32	406
CDC Mieux de Béarn	32	213
CDC Gave et Coteaux	12	105
CDC Vath Vielha	23	240
CDC Thèze	21	176
CDC Luy de Béarn		
CDC des Luys Gabas Souye et Lées	30	272
CDC Ousse – Gabas	18	173
CDC Vic Montaner	11	182
	658 boucles	5 572 km

Problématique de l'étude

La politique départementale de randonnée arrive aujourd'hui à la fin d'un cycle de développement de l'offre initié en 1995. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de dresser un bilan de l'offre et de sa gestion afin de redéfinir le contenu des orientations de cette politique pour les dix années à venir. Cette étude doit permettre d'accompagner le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques dans sa stratégie. Parallèlement à la redéfinition de ces orientations sera mis en place un ensemble d'outil de gestion, comprenant en priorité la révision du PDIPR.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de revoir la politique départementale afin d'améliorer la qualité de l'offre, d'augmenter le niveau et la qualité de service pour les randonneurs, de s'adapter aux nouveaux outils (guidage, préparation de séjour, réservation en ligne...), de renforcer l'animation et enfin de mettre en place des outils de suivi et d'évaluation de la politique départementale.

Ces nouvelles orientations porteront les volets aménagements, entretien, gestion ainsi que la valorisation (promotion, commercialisation, itinéraires thématiques, communication).

1. Descriptif de la mission

Le bureau d'étude sera chargé d'accompagner le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques dans la refonte de sa politique départementale de randonnée.

2. Contenu de la mission

Cette étude se déroulera en 3 phases distinctes :

- Analyse du bilan de la politique départementale de randonnée
- Elaboration des orientations stratégiques de la politique départementale de randonnée et programmation
- Accompagnement dans la mise en œuvre des nouvelles orientations de la politique départementale de randonnée

1^{ère} phase : bilan de la politique départementale de randonnée

Le bureau d'études sera chargé de dresser une analyse du bilan de la politique départementale de randonnée du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques. L'objectif de cette phase est de rassembler et d'analyser l'ensemble des éléments permettant de bâtir les nouvelles orientations stratégiques : bilan de la politique actuelle, exemples ciblés dans d'autres territoires, analyse marketing et enjeux fondamentaux.

Analyse du bilan

Il s'agit de mener un diagnostic des éléments suivants :

1. analyse qualitative et quantitative de l'offre départementale actuelle : itinérance, boucles, sentiers d'interprétation, les grands sites.
2. analyse des outils actuels de la politique départementale (juridiques, financiers, valorisation)
Sur ces deux points, les analyses seront menées à partir de documents fournis par le maître d'ouvrage.
3. analyse du mode de gouvernance de la randonnée, à partir d'entretiens avec les acteurs locaux de la randonnée (CRDP, services du Conseil général et du CDT, Techniciens communauté de communes et OT, accompagnateurs de montagne, hébergeurs...)

Etude comparative

Le bureau d'études sera chargé de rechercher des exemples d'autres collectivités pour appuyer son argumentaire sur le bilan de la politique départementale. Cette approche comparative doit permettre une analyse critique à l'appui d'exemples de bonnes pratiques ou d'autres modes de fonctionnement sur des actions ou thématiques dans d'autres collectivités.

Analyse de l'adéquation entre l'offre et de la demande de randonnée

Le bureau d'études examinera également l'adéquation ou l'inadéquation de l'offre départementale aux attentes actuelles des randonneurs. Il s'agira d'examiner en fonction des clientèles qui viennent dans les Pyrénées-Atlantiques en quoi notre offre répond à leurs besoins et à l'image qu'ils ont du Département. L'analyse des attentes portera également sur la population locale qui est usager important des itinéraires de randonnée. Cette analyse doit permettre de définir la stratégie marketing de la politique départementale de randonnée dans la 2^{ème} partie.

Les enjeux

Le bureau d'étude sera chargé de contextualiser la politique de randonnée au vu des enjeux environnementaux, touristiques, économiques, sociaux et locaux des Pyrénées-Atlantiques. Ces enjeux sont définis à partir des conclusions de la 1^{ère} partie.

Ils doivent faire l'objet d'une discussion et d'une validation du comité de pilotage avant d'aborder la définition de la stratégie.

2^{ème} phase : élaboration des orientations de la politique départementale de randonnée

A partir de l'analyse dressée en phase 1, le bureau d'études sera chargé d'accompagner le Conseil général dans l'élaboration des nouvelles orientations de la politique tant sur les volets aménagement que valorisation.

Il s'agit de définir des orientations concernant :

- l'offre de randonnée : l'itinérance et la randonnée en circuit
- les différentes pratiques : pédestre, équestre, VTT
- les services aux randonneurs

Cette deuxième phase doit permettre au maître d'ouvrage de rédiger sa stratégie pour les dix années à venir. Il s'agira de définir un nouveau cadre d'actions sur les itinéraires de compétence départementale, intercommunale ou locale.

Cette s'organisera en deux temps : la définition de la stratégie et l'élaboration de la programmation

1. La stratégie :

Les éléments de la nouvelle stratégie s'appuieront sur l'analyse marketing des clientèles cible et des produits à proposer dans les Pyrénées-Atlantiques, ainsi que sur les enjeux validés en fin de phase 1. Le bureau d'étude pourra proposer différents niveaux d'ambition pour la politique départementale. Ces propositions porteront sur le niveau financier, sur des choix en termes de produits ou d'aménagement des collectivités publiques.

La stratégie développera des préconisations en terme d'aménagement (pour chaque type de collectivité), d'outils (PLR, boucles locales, sentier d'intérêt départemental), d'entretien et de valorisation.

Dans cette partie sera également abordée la question de la gouvernance : il s'agira d'optimiser l'organisation entre les différents acteurs et de clarifier les rôles de chacun permettant de mettre en place la nouvelle stratégie. La gouvernance porte également sur les outils nécessaires à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie.

La stratégie devra également définir les modalités de l'évaluation de cette politique publique et de la stratégie globale.

2. Le plan d'actions :

Le bureau d'études sera chargé d'élaborer des fiches actions détaillées permettant de définir une programmation sur cinq ans pour la mise en œuvre de la stratégie proposée.

Chaque fiche comprendra :

- le descriptif détaillé de l'action et de ses objectifs
- un responsable de sa mise en œuvre
- la liste des acteurs à associer
- un délai et un calendrier
- un budget prévisionnel
- un outil d'évaluation de l'action

3^{ème} phase : accompagnement dans la mise en œuvre des nouvelles orientations de la politique départementale de randonnée (optionnelle)

Afin d'aider le Conseil général dans la mise en œuvre de ces nouvelles orientations, il sera demandé au bureau d'études d'accompagner les services départementaux dans la mise en œuvre de cette politique pendant une année.

Cette phase portera sur la mise en place ou la révision des outils de la politique départementale, notamment la mise en place d'un observatoire de la randonnée, d'outils de gestion, d'outils de valorisation...

Un maximum de 10 jours de travail répartis sur une année pourra être proposé. Ils seront utilisés en totalité ou en partie en fonction des besoins du maître d'ouvrage et de l'avancement de la démarche. Le contenu sera défini en fin de phase 2

3. Périmètre de l'étude

Le périmètre d'étude comprendra :

- l'ensemble du territoire départemental,
- les trois filières de la randonnée (pédestre, équestre, VTT), en dehors des activités de neige,
- les boucles locales (PLR) et les sentiers d'intérêt départemental.

4. Compétences requises

L'équipe formée pour mener cette mission devra disposer des compétences suivantes :

- connaissance du secteur de la randonnée (pédestre, équestre, VTT)
- expériences sur des projets de refonte de plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- connaissances en matière de développement touristique et de marketing touristique

5. Durée de la mission :

- 10 mois maximum pour les deux premières phases
- 10 journées d'accompagnement réparties sur un an pour la 3^{ème} phase

6. Documents à remettre en fin de chaque phase :

A la fin de chaque phase, le bureau d'études sera chargé de remettre les documents sous format papier (3 exemplaires reliés et un non relié) et sous CD-Rom. Les documents de présentation devant le comité de pilotage élaborés par le bureau d'études seront envoyés au service une semaine avant la réunion.

7. Les réunions

Au cours des différentes étapes de l'étude, les cinq réunions suivantes du comité de pilotage seront nécessaires :

- réunion de lancement
- réunion intermédiaire de phase 1 (bilan et éléments de comparaison)
- réunion de fin de phase 1 : (validation des enjeux)
- réunion intermédiaire phase 2 (la stratégie)
- réunion fin de phase 2 (programme d'action)

En tant que besoin, des réunions techniques avec les services pourront être organisées pour préparer les réunions du comité de pilotage ou pour avancer sur certains points techniques.

Le suivi de l'étude

Un comité de pilotage sera mis en place pour cette étude et comprendra l'élu chargé de la politique de la randonnée, le service Environnement du Conseil général, le service Développement du CDT Béarn Pays basque.

En fonction des thématiques, les services Tourisme et Communication du Conseil général seront associés au suivi de l'étude.

Eléments consultables ou fournis pour mener l'étude :

- cartographie des sentiers d'intérêt départemental
- cartographie indicative des itinéraires des Plans locaux de randonnée
- documents de bilan de la randonnée dans les Pyrénées-Atlantiques
- résultats de l'étude sur les retombées économiques de la randonnée en vallée d'Aspe menée en 2007 (CDT/FFRP)
- données des écompteurs sur la fréquentation des itinéraires départementaux
- tableau récapitulatif des plans locaux de randonnées
- documents du Conseil général : charte d'aménagement de la randonnée, charte de signalisation, charte graphique des guides rando 64
- données du CDT sur le tourisme dans les Pyrénées-Atlantiques (ETORRI)